

Appel à candidature à un poste de Technicien forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 6 mois, de droit public, (remplacement de congé maternité/parental) sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986) Poste susceptible d'être vacant ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 26,9 et 37,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Egletons (19)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Susceptible d'être vacant au 1^{er} décembre 2026

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine, avec ses 12 départements, est la première région forestière française. Essentiellement privées, avec 91% des forêts de la région, elle représente 25 % des forêts privées

métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 60 collaborateurs, a une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain.

L'antenne de Corrèze est constituée actuellement de trois techniciens titulaires et un contractuel, d'une assistante et d'un ingénieur en charge du développement forestier sur le département. La forêt y est privée à 95 % renforçant la place du CRPF dans l'économie de ce département. 20% de la forêt privée bénéficie à ce jour d'un document de gestion durable.

Description du poste

Sous l'autorité du Directeur, du Directeur-adjoint, et de l'ingénieur responsable de l'antenne de la Corrèze, le technicien (H/F) sera chargé des missions suivantes :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG et demandes de coupes, suivi des PSG ;
- Vulgarisation de la gestion forestière durable, contacts individuels, réunions et formations des propriétaires ;
- Regroupement, appui aux stratégies locales de développement forestier ;
- Participation aux FOGFOR, et à l'animation des groupes de progrès du Limousin, et tout particulièrement les associations suivantes : ADAF, AFOXA, GDF Millevaches ;
- Participation à la mise en place et au suivi de placettes du réseau expérimental.

Profil recherché

Formation – expériences

- Diplôme de technicien forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Expérience souhaitée dans le développement de la forêt privée ;
- Maîtrise des outils informatiques (suite office, courriel, internet), SIG (logiciel QGIS).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Rigueur, organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction ;
- Goût pour le développement forestier et le contact avec les propriétaires et gestionnaires ;
- Excellente capacité d'écoute, de dialogue, de concertation et de travail en équipe ;
- Intérêt pour les aspects forestiers liés à l'environnement, à la gestion durable de la forêt ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 jour par semaine au bout de 4 mois de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur.

Personnes à contacter

- Pierre BEAUDESSON, directeur-adjoint : 06 09 41 43 93 - pierre.beaudesson@cnpf.fr
- Jean-Guillaume CODECCO, ingénieur : 06.75.71.44.24 - jean-guillaume.codecco@cnpf.fr



Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **2 novembre 2026** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur-adjoint du CNPF Nouvelle-Aquitaine
2 avenue Georges Guingouin - CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 1
limousin@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra en début de semaine 45 dans les locaux du CNPF à Tulle.